



Compte rendu de la réunion CMJ du mardi 14 mai 2019.

Présents : Albane ; Arthur ; Louis ; Marius ; Sacha ; Waness ; Lorenzo

➤ **Intervention CCFF : Corinne Cabane**

Présentation de l'association et des missions des bénévoles au niveau communal.

L'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et des Réserves Communales de Protection Civile de l'Hérault (l'ADCCFF34-RCSC) est une association "loi 1901" créée en 1987. Elle est composée des membres bénévoles des CCFF et des RCSC de l'Hérault, qui œuvrent sur le terrain à la protection de la forêt et de son environnement contre les incendies, et participent à la sécurité civile sur le territoire communal en cas de sinistre.

A ce jour, 920 bénévoles sont inscrits au CCFF, à la RCSC ou dans les deux structures de leur commune, et sont membres de plein droit de l'ADCCFF34-RCSC. Aux Matelles, environ 20 Matellois sont membre du CCFF.

Durant les périodes à risque feux de forêts (juillet à septembre), et lors d'un sinistre avéré sur la commune, l'Association et les bénévoles sur le terrain sont mobilisés aux côtés des services de secours. Ils ont un rôle d'information, mais n'interviennent en aucun cas à la place des pompiers.

Les Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) sont des groupes de bénévoles placés sous l'autorité du Maire. Leurs missions principales sont de participer à la protection de l'environnement forestier sur le territoire communal et à la sensibilisation des citoyens sur le risque incendie de forêts. Ils sont identifiables par leur tenue orange (casquette + tee-shirt) et à leur carte de membre du CCFF.

Présentation du 8 juin journée de l'environnement : l'objectif est de participer à la collecte d'un maximum de déchets sur la commune.

Matellois, associations, élus, jeunes du CMJ, des écoles et les membres du CCFF sont invités à se retrouver sur le boulodrome (devant l'ancienne école maternelle) à **partir de 10h**. Deux à trois groupes seront constitués et se retrouveront à Notre Dame des Champs vers 12h, pour un pique nique (offert aux jeunes du CMJ) et seront reçus par Camille, animatrice à NDC, avec un atelier pâtisserie.

Les déchets seront récupérés sur les cheminements par un bénévole du CCFF dans le camion des services techniques, puis amenés à la déchèterie.

Prévoir des gants de jardinage, les sacs de ramassage seront fournis.



**Association Départementale
des Comités Communaux des Feux de Forêts
et des Réserves Communales de Sécurité Civile
de l'Hérault**

➤ Bilan des actions en cours.

✚ Mobilier de la plaine de loisirs : le concept des bancs et corbeilles de tris sélectif est retenu mais le budget parait trop élevé. Une demande de devis, pour du mobilier similaire est lancé auprès d'un autre fournisseur : en attente.

✚ Nichoirs et hôtels à insectes :

❖ **Rédaction du message pour le vent des Matelles et pour le site** ; le texte sera le même pour les deux supports, et des photos seront ajoutées pour le site.

« Les jeunes du CMJ se sont engagés à poursuivre l'aménagement de la plaine de loisirs en respectant l'environnement. Ainsi, les Matellois pourront observer les nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes qu'ils ont installés avec l'aide du service technique. D'autres aménagements viendront compléter ceux déjà en place ».

❖ **Réflexion sur la signalétique** : des panneaux avec pictogrammes seront placés à proximité des hôtels et nichoirs. La proposition de Stéphane est soumise aux élus du CMJ pour validation.



Parallèlement les jeunes doivent réfléchir au format des panneaux et rédiger le texte destiné à demander l'appui des services techniques pour la réalisation et la mise en place de ces derniers.

Une information générale sera placée à l'entrée de la plaine de loisirs informant le public.



**Nichoirs et hôtels à insectes
installés par le
Conseil Municipal des Jeunes.**

Merci de respecter cette réalisation.

Prochaine réunion Mardi 18 juin à 18h en mairie